

Adresse du conseil général de la commune de Lunéville (Meurthe),
lors de la séance du 9 brumaire an III (30 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de la commune de Lunéville (Meurthe), lors de la séance du 9 brumaire an III (30 octobre 1794).
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au
8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 196-197;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21359_t1_0196_0000_8

Fichier pdf généré le 04/10/2019

République et épargner à l'histoire de nouvelles pages qui accuseroient la liberté, si elles n'étoient pas le récit seulement des forfaits de quelques monstres.

Nous nous empressons de jurer avec tous les vrais Républicains que nous mourrons s'il le faut pour faire respecter, dans les intentions qui vous animent, la volonté nationale et pour maintenir l'édifice de la liberté sur les seules bases qui puissent la rendre impérissable, la justice et la vertu. Vive la République, Vive la Convention nationale.

Suivent 52 signatures.

w

[Les administrateurs et l'agent national du district de Compiègne à la Convention nationale, le 24 vendémiaire an III] (24)

Liberté, Égalité.

Citoyens Législateurs,

Nous avons reçu votre sublime Adresse au peuple français; nous l'avons lue avec transport, médité avec reconnaissance, et nous en propagerons les principes avec ardeur.

Déjà les citoyens de Compiègne ont envoyé au sein de la représentation nationale les témoignages authentiques de leur adhésion à vos sentimens républicains, et nous nous sommes fait une gloire d'accoller nos noms à la longue liste des signataires.

Le vaisseau de la République comme vous le présagez, abordera heureusement; vous en êtes les navigateurs habiles, vous nous en avez constitués les voiles, eh bien nous resterons déployés avec énergie et nous braverons tous les vents jusqu'au moment où il touchera le rivage.

BERTRAND, agent national et cinq autres signatures dont celle du président.

x

[Les membres du bureau de conciliation du district d'Argenton aux représentants du peuple français, le 3 brumaire an III] (25)

Citoyens représentans.

Le citoyen probe, le citoyen à talens, le vrai patriote peut donc sans crainte et impunément se montrer aujourd'hui. Une juste confiance, l'humanité, ont succédé à la terreur, au brigandage, la justice enfin est à l'ordre du jour.

Citoyens Représentans, vingt fois vous avés sauvé la patrie et les périls n'ont semblé

renaître que pour constater votre énergie, multiplier vos succès et votre gloire.

La nuit du 9 au 10 thermidor sera une des plus belles pages de votre histoire : votre décret du 25 vendémiaire et votre dernière adresse aux français en seront l'heureux cadre.

Citoyens Législateurs, ce n'est pas assez de faire de bonnes lois, il faut encore les faire aimer, et voilà votre triomphe. Votre bienfaisante humanité a fait plus d'amis à la Révolution que Pitt et Cobourg n'ont inutilement prodigué de guinées pour séduire et lui faire d'ennemis : c'est une des plus mémorables victoires de la campagne.

Ah ! Citoyens Représentans, que vous connaissés bien le coeur aimant du bon peuple français ! La cruauté de ses derniers tyrans l'avait dénaturé, abruti, votre clémence l'a régénéré, rendu à son vrai caractère.

Les tyrans se font craindre et haïr, les vrais peres du peuple se font adorer.

A ce dernier et précieux titre qui vous est personnel, Citoyens Représentans, jouissés de tout votre triomphe; recevés les bénédictions du peuple dont le bonheur qui est votre ouvrage consacre à jamais et sa reconnaissance et votre immortalité.

Enfin, le peuple français n'a constitué qu'une Convention, il ne reconnaît que la Convention, et ne veut que la Convention. Son voeu est général et bien prononcé.

Vive la Convention.

Pénétrés des mêmes principes et des mêmes sentimens, le bureau de conciliation du district d'Argenton repete avec enthousiasme.

Vive la Convention.

BARRAUD, PÉPIN, président et cinq autres signatures.

y

[Le conseil général de la commune de Lunéville à la Convention nationale, le 4 brumaire an III] (26)

Liberté, Égalité fraternité ou la mort.

Représentans du peuple,

Et nous aussi plein d'admiration nous disons dans l'enthousiasme :

Qu'elle est sublime, oui qu'elle est sublime votre adresse au peuple français ! Qu'elle est consolante pour toute la France; chacun de nous en particulier en ressent les heureux effets. Oüi après avoir triomphé de nos ennemis au dehors votre adresse aux français assure notre bonheur au dedans, c'est avec la plus vive reconnaissance que nous vous conjurons d'agréer nos sincères remerciemens, nous vous répétons avec allegresse que notre point de ralliement sera toujours la Convention, que nous n'aurons d'autre boussole que la représentation

(24) C 323, pl. 1386, p. 29.

(25) C 323, pl. 1386, p. 30.

(26) C 323, pl. 1386, p. 31.

nationale. Oui! Peres du peuple, vous avez fixé nos destins et notre reconnaissance est audessus de toute expression. Vive la Convention.

Fait en assemblée du conseil général de la commune de Lunéville, le quatre brumaire l'an trois de la République française, une et indivisible.

BRIANT, maire et 28 signatures.

z

[*La société populaire et républicaine d'Honfleur à la Convention nationale, s. d.*] (27)

Citoyens Représentants

Les soussignés, membres de la société populaire et républicaine d'Honfleur, invariables dans leurs principes, fideles observateurs des loix et des droits sacrés de l'homme applaudissent aux mesures énergiques qu'a prises la Convention nationale pour faire marcher une Constitution qu'ils ont juré de défendre.

Des traitres sous le masque du patriotisme vouloient ou étouffer la liberté ou s'élever en tyrans, en s'emparant de l'autorité : Un sisteme d'énergie et de sureté étoit converty en un sisteme de terreur et de despotisme. C'aurait été en vain que nos armées invincibles auraient rendu la République triomphante au dehors, elle aurait été asservie au dedans par ces monstres, sy la Convention n'eut déjoué leurs complots et fait tomber leurs têtes coupables sous le glaive de la loy. Mais il existe peut être encore des partisans de cette faction scélérate qui voudraient faire renaître le crime et l'anarchie pour recommencer leurs manoeuvres. Ils sentent que tant que la justice sera à l'ordre du jour, ils ne pourront parvenir à leur but. Ils s'efforcent d'allarmer le patriote craintif en lui disant que partout l'aristocratie releve la tête et que le modérantisme à pris la place de l'énergie. Mais le patriote éclairé qui ne se laisse pas prendre à leur piege, ne voit en eux que des agitateurs et des malveillants qui voudraient l'égarer et le porter à méconnaître la loy et ses organes.

Les soussignés applaudissent aux sentiments que vous manifestez.

Dans votre adresse aux français, les principes qu'elle renferme ont toujours été les leurs, ils jurent de les maintenir, de ne s'attacher jamais à tel ou tel homme, mais à la Convention nationale, elle seule est leur point de ralliement et leur cri sera toujours : Vive la République, Vive la Convention nationale.

Suivent 95 signatures.

a'

[*La compagnie des canonniers de la commune de Lorient à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (28)

Citoyens représentants,

C'est au moment où nos freres de Paris s'empresent de vous entourer de leur confiance, que nous éprouvons les plus vifs regrets de ne pouvoir jouir du même avantage. Nous ne pouvons, comme eux, avoir la douce satisfaction de vous témoigner de vive voix les sentiments qui nous animent, mais nos esprits et nos coeurs sont toujours près de vous, ils sont en permanence à votre barre, et la Convention nationale sera toujours notre seul point de ralliement.

C'est en vain que quelques factieux voudroient s'élever entre le peuple et vous, c'est à vous seuls, oui ce n'est qu'à vous qu'il appartient de nous dicter des loix. Frappez donc, frappés avec énergie ceux qui voudroient entraver la marche triomphale du char de la Révolution; anéantissez les factieux, les terroristes, les hommes de sang, les intrigants, les fripons, les dilapidateurs des deniers publics, arrachés aux scélérats le masque dont ils se couvrent pour égarer le peuple. Epargnés l'erreur, mais sévisés contre le crime, c'est ce que nous promet votre Adresse au peuple français. Vous y manifestés les vrais principes de la justice et de la vertu, ce seront aussi toujours les nôtres. Comme vous, nous continuerons de combattre les ennemis de notre patrie partout où ils se présenteront; comme vous, nous ne cesserons d'être unis. Nous sentons plus que jamais que notre union seule fait notre force. Comptés sur notre respect, notre affection et notre dévouement, rien ne sauroit y porter atteinte, et notre plus grand bonheur sera de trouver l'occasion favorable de prouver que nous sommes dignes de la liberté que nous avons conquise, et qu'en vrais français nous la maintiendrons sous le règne des lois sages que nous attendons de vous, pour l'affermissement de la République, une et indivisible.

La compagnie des canonniers de la commune de Lorient.

J. DUGRAY, sergent major, MENÉ, sergent, MICHAUD, canonnier et 69 autres signatures.

b'

[*Les administrateurs et agent national près le district de Toulouse à la Convention nationale, le 2 brumaire an III*] (29)

Représentans,

Nous avons reçu avec un vif sentiment de reconnaissance l'adresse au Peuple français que

(27) C 325, pl. 1406, p. 15.

(28) C 325, pl. 1406, p. 16. *J. Perlet*, n° 767.

(29) C 323, pl. 1386, p. 33.